

Après le diagnostic, l'élaboration du SCOT du Mâconnais Sud Bourgogne a entamé la deuxième phase qui est celle du PADD. Après la définition des premières lignes directrices qui avaient été esquissées en bureau syndical lors du « jeu de cartes » à la fin 2019, les réflexions se poursuivent avec des ateliers thématiques. Ces ateliers ont pris la forme de tables rondes permettant des échanges libres autour de questions plus précises liées aux thématiques abordées. Le tableau suivant synthétise la teneur des échanges qui ont eu lieu sur les différentes tables rondes sur la thématique agricole :

Interrogations pour les tables rondes	Eléments de réponse
<p>Quels enjeux forts doivent être mis en avant dans le PADD pour l'agriculture du territoire ? (économiques, sociaux, environnementaux,...)</p>	<p>→ Enjeux de renouvellement important avec une génération d'agriculteurs qui va bientôt prendre sa retraite et un vrai besoin d'attirer de nouveaux agriculteurs → des besoins en formation/ pédagogie mais même au niveau de l'éducation des plus petits pour redonner à l'agriculture ses lettres de noblesse et recréer du lien entre monde rural et citoyens</p> <p>→ Enjeux de communication : en particulier sur les zones plus viticoles, où la méconnaissance des pratiques agricoles entraîne des situations conflictuelles. Contrairement à d'autres professions, l'agriculture est visible de tous et sujette à de l'agri-bashing.</p> <p>→ Enjeux de paysage : importance des activités agricoles (élevage mais aussi viticulture) qui font partie du grand paysage du SCoT. Il faut les préserver de l'urbanisation mais aussi s'assurer de contrôler les nouvelles plantations de vignes.</p> <p>→ Enjeux environnementaux : prise en contact des impacts sur la qualité de l'eau (aides nécessaires pour évolution du matériel) et des besoins à venir également en quantité (besoin d'eau pour diversifier notamment) Questionnement fort sur le devenir de l'élevage face aux sécheresses répétées.</p> <p>→ Enjeux économiques pour les filières de production : il faut pouvoir apporter le maximum de valeur ajoutée, vendre « un territoire » et non seulement un produit et favoriser la transversalité tourisme-agriculture</p> <p>→ Enjeu alimentaire : accès à l'alimentation pour tous et développement de filières courtes</p>
<p>Quel devenir souhaitable pour l'agriculture ? En fonction des secteurs (développement circuits-courts, ENR, diversification,...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'élevage à l'ouest du territoire et sur les zones où il valorise des paysages herbagers - Des terres agricoles protégées, en particulier en zones AOC et/ ou à fort potentiel agronomique - Une agriculture respectueuse de l'environnement et des filières - Création/ soutien d'emplois non délocalisables via le soutien des filières économiques, la vente directe et des outils de transformation - Trouver de la valeur ajoutée, et un équilibre entre des agriculteurs qui vivent de leur travail et des consommateurs qui ont les moyens de payer des produits de qualité (et de privilégier une alimentation d'origine française) - Une agriculture diversifiée pour gagner en résilience : agritourisme, vente/ gîte, arboriculture, maraichage... - Développer l'activité forestière (attention à la concurrence avec les activités agricoles sur certains secteurs)
<p>Sur quels leviers, les politiques publiques peuvent-elles jouer face aux enjeux auxquels l'agriculture fait face ? (commande publique, aménagement du territoire, gestion ressource en eau, accompagner les projets innovants...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'urbanisation et la consommation de terres agricoles : objectif 0 artificialisation nette (SRADDET impose -50% de consommation foncière) et éviter également zones de contact avec population → reconquête des friches industrielles et agricoles (ne pas freiner le développement des ENR sur zones à faible potentiel agronomique) + aider la rénovation du bâti existant + instaurer une zone de retrait pour toutes nouvelles constructions (prise en compte des ZNT) - Limiter les conflits de voisinage/ faire face à l'agri-bashing : plus de communication/ pédagogie entre citoyens et monde agricole : mise en place de commission agricole, accueil en mairie des nouveaux arrivants, diffusion de la brochure « Métier viticulteur », interventions de professionnels agricoles.... Signature d'une charte ZNT en 2020 et mise en œuvre d'une application pour mettre en lien agriculteurs et riverains avec des retombées positives. - Avoir une réflexion autour de l'eau et anticiper les manques à venir : retenues collinaires ? - Lien agriculture – paysage : associer les ODG lors de la rédaction des PLU (juste un avis du président de l'ODG aujourd'hui) pour aborder notamment la question des aménagements agricoles + favoriser l'entretien et la conservation du patrimoine agricole bâti (murs en pierre sèche,...) et paysagers (haies, arbres remarquables...) - Mieux valoriser les productions locales ? Payer le juste prix aux agriculteurs. Viable pour tout le monde. Des leviers nationaux : EGALIM, PAC ... pour mieux rémunérer l'agriculture. Mais aussi des leviers locaux : PAT du Clunisois, - Favoriser l'installation via la maîtrise du foncier et le lien avec la SAFER pour constituer des réserves foncières et mettre en place des espaces tests agricoles. Les besoins des porteurs de projets ont évolué : nouveaux modèles agricoles (installation en collectif, sur de petites surfaces...) Pour le renouvellement des structures, des process existent mais des manques identifiés sur l'identification des cédants (à anticiper). - Favoriser la diversification agricole : <ul style="list-style-type: none"> → via le développement d'outils pour favoriser certains débouchés (ex : réflexion sur mini abattoir dans le Clunisois) → notamment via l'accès aux marchés RHD, premier levier « débouché » des collectivités : favoriser les produits locaux dans la commande publique → pour le développement d'ENR : méthanisation (attention au biais en élevage extensif), panneaux photovoltaïques sur bâtiments agricoles, intégration à définir pour PV au sol (uniquement sur friches industrielles ? autorisée sur certains secteurs ?) - Un positionnement stratégique (45 min de Lyon, 1H30 de Paris en TGV) : territoire attractif, d'autant plus avec le contexte sanitaire → leviers sur le numérique (télétravail), accès aux services, marchés pour attirer de nouveaux habitants avec pouvoir d'achat plus important et potentiellement attirés par le local. - Améliorer la résilience, l'autonomie du territoire via une agriculture vivrière : diminuer la dépendance aux apports extérieurs